Avril 1892

	Lots	Kilos
Soie. . . .	5	495
Laine peignée	794	1,322,427
Laine filée.	915	868,2[illegible]
Blousses . .	114	147,501
Cotons. .	124	79,569
Totaux. .	1,952	2,519,930

Avril 1893

	Lots	Kilos
Soie. . . .	4	333
Laine peignée	685	1 354,105
Laine filée. .	944	379,949
Blousses . .	127	184,384
Cotons. . .	175	120,072
Totaux. .	1,935	2,088,844

Conditionnements .	5,445
Décreusage. . . .	128
Titrage	139

Le Directeur de la Condition publique,
Arthur BONTE.

Mouveaux. — Dimanche 7 mai, au Grand-Roubaix, rendage contre Mulliez, de Croix; il y aura une 5e paire pour un jambon.

Postes et télégraphes. — Est autorisée : la création de deux recettes des postes à Mouveaux (Nord) et à Tramecourt (Pas-de-Calais) et d'un bureau télégraphique à Inchy (Pas-de-Calais).

CROIX

La musique municipale organise un grand concert pour le jeudi de l'Ascension avec le bienveillant concours de la Cœcilia roubaisienne, la fanfare du Breucq et l'Union Chorale de Croix.

Les pompiers de la commune.

La Société de gymnastique la Patriote.

La brigade de chez Holden fera partie du cortège qui partira de la Croix-Blanche vers 5 heures.

Le programme sera publié ultérieurement.

LILLE

Le feu. — Hier matin, vers 8 h. 40, un incendie dû à des causes accidentelles, s'est déclaré au 4e étage de la maison Delannoy-Carré, rue St-Pierre, 16, dans un grenier occupé par M. Henri Brulois, horloger, dont l'atelier est situé au rez-de-chaussée.

L'alarme a été donnée par Mme Brulois, qui s'est aperçue de l'incendie en allant chercher de l'eau à la pompe dans la cour; mais déjà le grenier, qui contenait quelques caisses et du vieux bois, était dévoré par les flammes.

Les pompes de la Halle aux Sucres, de la Mairie, de la Baignerie et de la rue du Vieux Marché-aux-Moutons ainsi que la pompe à vapeur de la caserne Malus, ont été amenées sans retard et, sous le commandement de M. Druez, chef du bataillon, ont pu circonscrire le feu en peu de temps. La pompe à vapeur n'a pas eu à fonctionner.

Les dégâts, qui sont couverts par une assurance, s'élèvent à environ quinze cent francs dont un millier de francs pour l'immeuble.

Le service d'ordre a été fait par la police et la gendarmerie avec le concours de détachements du 19e chasseurs et du 43e de ligne. M. le lieutenant-colonel Michel et M. Bouillon substitut du procureur de la République, se sont rendus sur les lieux.

Les causes de l'incendie sont inconnues, personne n'étant monté dans ce grenier pendant la matinée.

Le feu parait avoir été communiqué au vieux bois entassé dans cette pièce par une des trois cheminées qui la traversent.

Les vols. — Hanstaen Joséphine, femme Borgues, 47 ans, journalière, a été arrêtée pour vol de nombreux objets, tels que vêtements, linge, bouteilles de vin, etc., chez M. Bec[illegible]t, négociant en vins, rue de Douai, 10, où elle travaillait en journée.

Coups. — Mardi dernier, rencontrant dans la rue M. Drieux, contre-maître de filature, Boone Gustave, 25 ans, peigneur de lin, rue Courmont, 23, s'est avancé vers lui et l'a souffleté. Plainte ayant été portée, Boone a été arrêté.

Escroqueries. — En vertu d'un mandat d'arrêt décerné par le Parquet de Lille, Desmettre Georges, 30 ans, fripier, rue des Etaques, 68 et Treffin Louis, 34 ans, journalier, même domicile, ont été écroués à la maison d'arrêt pour escroqueries et tentatives d'escroquerie.

Abus de confiance — Louis Capelle, 16 ans, batelier, à Merville, avait été chargé par Mme Vve Leclercq d'aller toucher dans notre ville une somme de 69 francs. Au lieu de lui remettre l'argent, Cappelle le dissipa et lorsqu'il n'eut plus un sou, il raconta qu'il avait été victime d'un vol.

Il a été arrêté sous l'inculpation d'abus de confiance.

LE NORD

Houplines-Lys. — Mercredi soir, vers huit heures, inquiet de n'avoir pas vu depuis 2 jours M. J.-Bte Fyne, 57 ans, tisseur, son frère Henri entra dans sa demeure rue du Chemin-de-Fer, 27, à Houplines et le trouva pendu à une poutre du grenier.

D'après M. le docteur Clais, la mort remontait déjà à plus de 24 heures.

C'est probablement le chagrin d'avoir perdu sa femme il y a six mois qui a poussé cet ouvrier au suicide.

DOUAI

Orchies. — Hier ont eu lieu les funérailles de M. Demarcq Auguste, la malheureuse victime de l'accident de mardi dernier.

Dans la nombreuse assistance on remarquait M. Herbo, maire de la ville, entouré de ses conseillers municipaux, M. le Juge-de-Paix et plusieurs fonctionnaires.

Le cercueil était porté par les menuisiers-charpentiers ouvriers du défunt.

Tous les conscrits de la classe à laquelle il appartenait, avaient tenu à rendre un dernier hommage à leur camarade enlevé si prématurément.

VALENCIENNES

Accident mortel à Anzin

Mardi matin, vers 9 heures, un jalon s'étant détaché de la voûte, à la fosse Saint-Louis, un éboulement se produisit et atteignit un jeune hercheur, Paul Laine, 15 ans et 3 mois, demeurant coron des 30 à Anzin. Le malheureux eut l'abdomen écrasé et de nombreuses contusions au crâne et à la figure. Mercredi matin, à cinq heures, il expirait dans d'atroces souffrances, par suite de lésions internes.

CAMBRAI

Accident. — Hier après-midi M. Remy Georges, cordonnier, chez M. Campion, avenue de la Gare, a eu l'index de la main droite écrasé par une presse.

Ribecourt. — Lundi après-midi, M. Devaux Augustin-Joseph, 33 ans, cultivateur, a été écrasé par son chariot.

La mort a été instantanée.

AVESNES

Sepmeries. — Mardi après midi, M. Charles Véron, 64 ans, domestique de M. Lanoelle, *est tombé en descendant une côte*, sous les roues d'une voiture chargée de briques, qu'il conduisait.

La mort a été instantanée.

Hautmont. — Hier vers 6 heures du matin la voiture d'un marchand, M. D..., a renversé un petit garçon, âgé de 15 mois, Décatiaux, les blessures quoique graves ne mettent pas sa vie en danger.

— Mardi vers 9 heures du matin, Mme Vautrin Marguerite, cabaretière, rue Neuve, avait déposé un chaudron d'eau bouillante par terre pour aller servir un client; son petit garçon, âgé de 2 ans 1/2, est tombé dedans. Ses brûlures sont très graves.

DUNKERQUE

Le conseil de révision. — Jeudi à 3 heures de l'après-midi commençaient les opérations du conseil de révision pour la ville de Dunkerque. Les membres de la Commission sont arrivés à la mairie, où ils ont été reçus par M. Gustave Lemaire. Les opérations ont commencé aussitôt. Le bureau se composait de M. Vel-Durand, préfet du Nord; M. Théry, général-gouverneur de Dunkerque; MM. Charlier, Herbay et Verien; MM. Desmons et Lanel, médecins-militaires, visitaient les conscrits.

Tout s'est passé dans le plus grand ordre.

Ce matin à 7 heures viendra le tour des conscrits du canton Ouest.

Arrestation — Arthur Smagghe, 20 ans, a été arrêté pour ivresse et bris de clôture.

Tentative de suicide. — Hier la demoiselle H..., rue de l'Abreuvoir, 15, a tenté de s'asphyxier à l'aide d'un réchaud qu'elle avait allumé avec du charbon de bois. M. le docteur Joland, lui a donné ses soins et l'a rappelée à la vie.

Cercle des XI. — Le Cercle artistique des XI a organisé un concours international de chant d'ensemble, qui aura lieu les 21 et 22 mai 1893, avec le concours de la Jeune France et de l'Union chorale.

Les Enfants de Paris, 133 exécutants; le choral Nadaud, de Roubaix, 148 exécutants; les Orphéonistes d'Amiens, 87 exécutants et l'Amitié de Pâturages (Belgique) 180 exécutants, s'y sont fait inscrire.

Chronique maritime. — Le steamer français « Rio-Negro », de la Cie des chargeurs réunis, est parti le 1er mai de Montévidéo pour Dunkerque avec laines pour Roubaix, Tourcoing, Fourmies, etc., et diverses marchandises pour le Havre.

Le steamer français « Concordia » est parti de Pernambuco le 1er mai, allant de la Plata à Dunkerque avec 2,300 balles de laines pour Roubaix, Tourcoing, Fourmies, etc.

Le steamer anglais « Tourret-Branch » est passé à Lagres le 2 mai allant de Bombay à Dunkerque.

Le steamer anglais « Volturno » est parti de Périm le 29 avril pour Dunkerque et Anvers ayant à bord 1,100 balles de coton, 1[illegible] sacs graine de lin 10,728 sacs myrobolans, 11,000 sacs de blé et 4000 quintaux anglais cendre d'os.

— Le steamer anglais *Valturno* est parti de Périm le 29 avril allant de Bombay à Dunkerque avec cotons, graines diverses, etc., etc., (attendu fin mai).

— *Le steamer anglais Haxby* est parti de Suez le 1er mai allant de Bombay à Dunkerque. Ce navire est porteur de 400 balles coton, 12 646 sacs graine de lin, 26,629 sacs graine de navette. (Attendu du 17 au 18 courant.)

— Le steamer anglais *Apscheron* est parti de Constantinople le 29 avril pour Dunkerque, (attendu vers le 10 courant).

— Le steamer anglais *Isle of Jura* est parti de Huelva le 25 avril pour Dunkerque, avec pyrite, (attendu en ce moment).

— Le steamer anglais *Castegate* est parti le 28 avril de Bombay avec coton et diverses marchandises pour Dunkerque.

— Le steamer anglais *Thyra* est parti également le 20 avril de Bombay avec coton et diverses marchandises *pour Dunkerque* (attendu vers la fin courant).

Au port. — L'avarie causée hier, par suite d'une fâcheuse erreur de manœuvre de machine, à bord du nouveau remorqueur *Jean-Bart*, est, nous *assure-t-on assez grave pour empêcher de faire* fonctionner l'écluse atteinte pendant plus d'un mois.

Bissezeele. — Un voleur inconnu s'est introduit avec escalade et effraction chez M. Ketet, journalier et lui a dérobé 50 francs, douze mouchoirs et un couteau.

Bourbourg. — Hier mercredi, avaient lieu à Bourbourg les opérations du conseil de révision. La *musique et la compagnie de sapeurs-pompiers* ont été passées en revue par M. le Préfet, tandis que la musique jouait la *Marseillaise*. A midi a eu lieu un grand banquet de 100 couverts offert par la *Ligue Républicaine* à M. le Préfet, M. le Sous-Préfet et leur suite, ainsi que tous les maires du canton. Seul, M. Cochin, réactionnaire, n'avait pas accepté l'invitation.

Au dessert plusieurs toasts ont été portés par M. Victor Vandenbroucque, le sympathique et dévoué président de la Ligue, et maire de Bourbourg, ainsi que par M. le Préfet.

On s'est séparé aux accents de la *Marseillaise*.

Brouckerque (*hameau de Coppenaxfort*). — Hier, des ouvriers étaient occupés à décharger un bateau de charbon pour le compte de M. Dambre, brasseur; la planche fit bascule et renversa M. Facqueur dans le canal.

Il en a été retiré sain et sauf par son camarade, M. Delobel.

Nos félicitations au sauveteur.

PAS-DE-CALAIS

Nomination dans la Légion d'honneur. — L'*Officiel* publiera ce matin un décret nommant M. Mercier sous-préfet de Béthune, chevalier de la Légion d'Honneur.

Nomination d'un Sous-Préfet. — M. Viguerie, sous-préfet à Bazas est nommé sous-préfet à Béthune, en remplacement de M. Mercier, mis sur sa demande en disponibilité.

ARRAS

Bienvillers-au-Bois. — Un épouvantable accident s'est produit dans cette commune.

Un cultivateur, M. Constant B..., 67 ans, a été broyé dans un champ par le rouloir qu'il conduisait.

Le malheureux était père de trois enfants.

Tortequenne. — Un incendie a détruit l'avant-dernière nuit une meule de paille de blé appartenant à M. Gustave Pennequin, cultivateur à Lécluse (Nord)

Pertes 400 francs. Cause inconnue.

BÉTHUNE

Ligny-les-Aire. — Dans la nuit de samedi à dimanche un malfaiteur s'est introduit dans la cave de M. Blondel, marchand de rouennerie et a enlevé 14 litres d'eau-de-vie, 16 bouteilles de vin rouge et un morceau de fromage.

Beuvry. — Un malfaiteur s'est introduit dans la maison de M. Louis Marche et a enlevé une somme de 480 francs cachée dans un matelas de son lit.

PRENDRE L'AVIS DE SON MÉDECIN
sur les propriétés du VIN de
BANYULS-TRILLES
et nous sommes persuadés que toutes les personnes soucieuses de leur santé ne consommeront jamais d'autre apéritif.
DANS TOUS LES CAFÉS
ET CHEZ LES ENTREPOSITAIRES
Exiger l'étiquette sur la bouteille.

TRIBUNAUX

Conseil de guerre de Lille

Séance du 3 Mai

Edouard D'Hevgère, 2e canonnier-servant au 27e rég. d'artillerie sommeil étant en faction acquitté. — Louis Grvillers, cuirassier au 4e régiment, abandon de son poste étant de garde à l'écurie, 3 mois de prison. — Antoine Thumerelle, soldat au 1er régiment d'infanterie, vols au préjudice de militaires. Deux ans de prison. — Joseph Clercin, caporal au 110e de ligne, abandon de son poste étant chef de poste et ivresse manifeste et publique. Six mois de prison et cinq francs d'amende.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 4 Mai

Dans son audience d'hier le tribunal correctionnel a jugé les affaires suivantes

LILLE

Une lâche agression. — Dans la soirée de dimanche dernier, MM. Joseph Monq et Auguste Mertz, employés au chemin de fer du Nord, passant rue de Tournai, près de la porte, furent assaillis par quatre individus qui les rouèrent de coups. Leurs cris attira l'attention de la police et deux des agresseurs purent être mis immédiatement en état d'arrestation, les deux autres furent arrêtés lundi. Ce sont les nommés Eugène Hudelo, 20 ans, ramoneur, Edouard Billemont, 21 ans, rattacheur, Fidèle Lesage, 19 ans, sommelier et Henri Delcroix, 17 ans, coupeur

MM. Monq et Mertz, qui viennent comme témoin déposer à l'audience ont subi par suite de leurs blessures une incapacité de travail de plusieurs jours.

Le Tribunal condamne Hudelo à quatre mois de prison, les trois autres chacun à trois mois de la même peine et tous les quatre à une amende de seize francs chacun.

Vol. — Une amie de la nommée Virginie Boulet, 45 ans, ménagère, rue des Etaques, lui avait confié une malle lui appartenant. Celle-ci fractura ce meuble pour l'ouvrir, et porta les vêtements et autres divers objets qu'il contenait au Mont-de-Piété.

Le vol s'élève à deux cents francs environ.

Le Tribunal, condamne Virginie Boulet, à six mois d'emprisonnement et à vingt-cinq francs d'amende.

WAVRIN

Affaire de mœurs. — Dans le courant du mois de mars dernier, comme six mineurs habitant Wavrin revenaient la nuit de la fosse n° 8 de Lens où *ils travaillaient, ils rencontrèrent en passant à* Don, près de la blanchisserie Gajebois, plusieurs ouvrières de cette maison. Etant en état d'ivresse ils se jetèrent sur elles et essayèrent de se livrer sur leurs personnes à des actes obscènes. Les filles parvinrent à se dégager, mais les six ouvriers en rencontrèrent deux autres, un peu plus loin, au pont d'Annœulin, et cherchèrent de nouveau à les violenter.

Plainte fut portée au Parquet et les mineurs inculpés furent mis en état d'arrestation.

A l'audience, deux des filles, Catherine Audant et Rosalie Maniez sont entendus

Me Bruckers d'Hugo présente la défense des prévenus en faveur desquels il plaide les circonstances atténuantes.

Le tribunal condamne Narcisse Waymel à 3 m. de prison, 16 francs et 11 francs d'amende; Louis Lefebvre à 2 m. et 11 fr.: Henri Leforge à 40 j. et 11 fr.; Henri Desruelle et Louis Crespel, chacun 2 m. et 11 fr.: enfin Augustin Cary, 8 j. et 15 fr. des mêmes peines, ce dernier avec application de la loi Bérenger.

ARMENTIÈRES

L'affaire Deschildre-Flament. — M. Flament, cabaretier, chef du parti socialiste-collectiviste à Armentières, ayant porté plainte pour coups et blessures, contre M. Henri Deschildre, chef de l'autre faction socialiste de cette ville, ce dernier était attrait hier en correctionnelle.

Il parait que le 13 mars dernier, M. Deschildre se trouvant dans un estaminet, Flament y entra à son tour et voulut engager avec son adversaire une discussion politique.

L'autre lui ayant déclaré qu'il ne lui répondrait que dans une réunion publique, Flament lui tapa sur l'épaule en l'invitant à venir s'expliquer dehors.

D'après les dires de Flament tous deux seraient alors sortis et le plaignant aurait été renversé par Deschildre qui l'aurait frappé à coups de pieds et de poings.

D'après le certificat d'un docteur, Flament a subi par suite de ses blessures une incapacité de travail de huit jours.

Deschildre lui, affirme qu'il a simplement poussé Flament hors de l'estaminet, et que c'est sans doute en tombant qu'il se sera blessé.

Les témoins entendus soutiennent la version de Deschildre.

M. Parmentier occupe le banc de la défense.

Le tribunal continue l'affaire à aujourd'hui vendredi, pour l'audition d'un témoin non cité de la scène du 13 mars, de M. Boulinguiez.

* *

Autres condamnations. — Antoine Zwarts, 20 jours de prison, avec bénéfice de la loi Bérenger, pour coups et outrages à la pudeur à Frelinghien. — J. B. Henist, 4 mois plus 1 mois non confondu, pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour et bris de clôture à Mouscron. — Ernest Lenoir, 3 mois de prison, 16 fr. et 5 fr. d'amende pour coups, rébellion et ivresse à Lille. — Michel Montel, 40 jours, pour mendicité et vagabondage. — Désiré Duplouy et François Baisine, chacun 3 mois et 5 fr., pour mendicité et ivresse à Lille.

M. COURANT.

Tribunal correctionnel d'Avesnes

Audience du 4 mai 1893

Muller Frédéric, 26 ans, sans profession ni domicile, infraction à un arrêté d'expulsion, 2 mois de prison.

Lajoyaux Augustin-Joseph, journalier à Sivry (Belgique), contrebande, 2 mois et 500 — Le même et pour infraction à un arrêté d'expulsion, 2 mois, confusion.

Gaudriaux Eugène, 57 ans, tailleur de limes, à Beauwelz, contrebande, 1 mois et 962 fr. 50.

Leriche François, 14 ans, Fourmies, remis à ses parents. — Emile Leriche, 13 ans, Fourmies, 4 jours de correction et 500 fr. d'amende chacun.

Tribunal correctionnel de Boulogne

Calais. — Dans son audience de mercredi, le tribunal correctionnel de Boulogne a prononcé les condamnations suivantes, intéressant la ville de Calais:

Alfred Mouchon et Louis Orient, pour vol de drapeaux le jour de l'inauguration de la passerelle du pont du Vic, le premier à 24 heures et le second 6 jours de prison.

Auguste Dufossé, pour vol de 20 fr., 3 mois et 1 jour de prison.

Maria Bilbau, tireuse de cartes, pour vol de vêtements, 2 mois de prison.

Un commissionnaire, Oscar Boucher, pour insultes et ivresse, 6 jours de prison.

Tribunal correctionnel de Béthune

Nestor Sorlin, né à Paillencourt (Nord); âgé de 16 ans, demeurant à Liévin est condamné, à 6 mois de prison et 16 fr. d'amende pour attentat aux mœurs.

Anatole Baune, 34 ans, marchand de vaches à Annay, est condamné à 2 mois de prison pour coups portés à son oncle Amand Duflot, le 7 avril dernier, dans le cabaret Vilcot, à Harnes.

Joseph Desmaretz, 34 ans, journalier à Lapugnoy (10 condamnations), est condamné à 4 mois de prison et 200 francs d'amende pour délit de chasse.

Joséphine Debienne, femme Duchateau, 36 ans, demeurant à Hersin-Coupigny, est condamné à un mois de prison pour coups à sa belle-sœur, Pulchérie Hénon, femme Duchateau, de Sains-en-Gohelle.

Ferdinand Masclef, 26 ans, journalier à Chocques, 20 jours de prison avec application de la loi Béranger pour coups à sa femme.

Nouvelles à la Main

Petit dictionnaire fin-de-siècle :

Bonheur. — Une équation entre un désir et une force.

Carton. — La fosse aux ours.

Testament. — Un lit sur lequel riches comme pauvres rêvent d'être couchés.

* * *

Entendu dans les couloirs de la Chambre:

— Votre opinion, mon cher député, sur l'issue de l'affaire du 1er Mai?

— Eh! mon cher journaliste, elle finira en eau de... Baudin!

* * *

Une vieille, qui a de nombreux consolateurs, disait à un ivrogne, son voisin :

— Croiriez-vous que je n'ai jamais éprouvé le besoin de me remarier!

— Je comprends ça, répondit l'ivrogne. C'est comme moi je n'ai jamais soif.

BRULE-MAISON.

KERMESSES

Dimanche 7 Mai. — Kermesses à Armentières, Baisieux, Berkem (hameau de la Madeleine), Canteleu, Sainghin-en-Melantois, Saint-Maurice Lille, Templemars, Aux Baraques, chemin de Messine.

PETITE CORRESPONDANCE

A deux amis. — Ceux qui avaient 10 de blanche ont gagné. — *Aniche.* — En 1885, au scrutin de *liste, sur une liste radicale qui n'a obtenu qu'un* chiffre de voix très restreint.

LE FACTEUR.

Etat civil de Roubaix

Du 4 mai

Naissances. — Pierre Demaegdt, Hôtel Dieu — Blanche Lage, rue Fourcault, 2 — Arthur Vantieghem, rue d'Alger — Albert Roussel, rue du Vivier, cour Ducrocq, 3 — Raymond Deledicque, rue du Trichon, 28 — Henri Lebrun, rue Delattre, cour Delattre, 9 — Marie Liénard, rue Vaucanson, 67.

Décès. — Albert Romboust, 19 mois, rue d'Alma, fort Frasez, 95 — Georges Kindt, 1 mois, rue Balance, 69 — Marguerite Desreumaux, 3 ans, pl. Rédempteur — Victor Durieux, 2 ans, rue Rossini, 15 — *Legrand, présenté sans vie, rue Mont*golfier, 11 — Marthe Beghin, 2 ans 7 mois, rue Beaurepaire, 150 — Armande Lœuillieux, 8 mois, rue d'Hem, cour Piat — Adolphe Dubois, 11 mois, rue Lafontaine — Octavie Lambrecq, 19 mois, rue d'Estainh — Ferdinand Reynaert, 27 jours, rue Balance, 39 — Albert Vanrenterghem, rue Rollin, ruelle Fremaux.

Etat-civil de Tourcoing

du 4 mai

Naissances. — Léon Hocepied, rue de Gand — Georges Dessauvages, rue de la Croix-Rouge — Jeanne Ducoulombier, rue Amidonnerie — Germaine Detournay, rue des Poutrains.

Décès. — Pauline Corneille, 23 ans, marchande, rue des Moulins — Berthe Roussel, 1 mois, rue Neuve-de-Roubaix — Julien Bouche, 9 mois, rue de la Latte — Louise Vanuxem, 27 ans, ménagère, rue du Blanc Seau — Victor Debaere, 3 mois, rue de Gand.

Change et Fonds publics
J. BULTÉ
35, rue Neuve, à ROUBAIX
Achète et vend à forfait au comptant tous titres cotés.
Paie un mois avant leur échéance les coupons dont le cours est officiellement connu.
Renseigne gratuitement sur toutes les valeurs ainsi que sur les tirages français et étrangers.
ORDRES DE BOURSE

BULLETIN FINANCIER

Paris, 4 mai.

Marché ferme et en hausse sur nos Rentes. On attribue la reprise aux changements de front de quelques spéculateurs qui ont racheté le double de ce qu'ils avaient vendu pour se mettre à la hausse.

Le 3 0/0 se relève à 97.17.

Le 4 1/2 fait 105.27.

L'Italien reste offert à 92.90

La situation des finances italiennes s'est notable*ment empirée depuis un an.*

Les sommes dues par le Trésor atteignent 600 millions.

L'Extérieure est toujours faible à 65 7/8. La tension du change en Espagne préoccupe beaucoup la spéculation.

Le Portugais n'est pas mieux tenu à 23.30. On attend la réouverture des Cortès qui aura lieu le 15 courant.

La Banque de France se négocie à 3.895.

En même temps que la Rente, la tenue des sociétés de crédit s'améliore.

Le Crédit Foncier a été particulièrement demandé à 965.

Le Crédit Lyonnais, de son côté, s'avance de 762 à 765.

Le Comptoir National d'Escompte est à 504.

Le bilan au 31 mars fait ressortir une nouvelle augmentation de 4 millions 1/2 dans le chiffre des opérations.

La Société Générale reste ferme à 470.50.

Les obligations des Immeubles, à la veille de leur coupon, sont recherchées à 330 les 3 0/0 et à 476 les 4 0/0.

Les obligations que la Compagnie du Chemin de fer de Valence et du Nord-Est de l'Espagne va émettre le 6 mai sont du type 5 0/0 et donneront, au *cours d'émission, un revenu de 5 75 0/0.*

Si on les compare aux obligations similaires de Cindad Real à Badajoz qui ont été émises au-dessous de 400 et cotent aujourd'hui 525, on voit en conséquence que les obligations de Valence et du Nord-Est de l'Espagne ont devant elles une large marge de hausse.

Les Obligations Economiques sont à 425.

[illegible] HEYMAN et Cie
10, rue du Quatre-Septembre. — Paris.

AVIS aux Sociétés Financières
LOTS DU CONGO-BELGE
6 Tirages. — Lots 200,000 fr. et 150,000 fr.
1er Tirage : 20 Juin 1893.
En vente (avec option de revente à deux francs d'écart jusqu'au 25 juin inclus).
Au Comptoir de Change
A. PAJOT & CH. LEFEBVRE
LILLE, 69 bis, rue Nationale | ROUBAIX, 6, rue de la Gare

BOURSE DE BRUXELLES

Emp. 2 1/2 p. I.	102 70	Brux lib. 1886.	106 75
— sér. II	1[illegible]3 —	Non libéré 1886	— —
— sér. III.	102 75	Ostende à tr..	— —
— 3.	101 80	— 1877 4.	116 —
— 2 1/2.	93 40	— 1885 3.	— —
Annuités 4 1/2.	— —	Tournai 1874..	— —
— 4.	111 50	— 1886 3 1/2.	— —
— 3.	100 —	Gand 1868.	110 —
Cr. com. 4 1/2.	116 —	— 1880.	104 75
— 4	— —	— 1883.	102 50
— 3.	— —	Liège 1853.	— —
— 3 pc 1861.	— —	— 1859.	— —
— 3 pc 1868.	104 25	— 1868.	103 87
Anvers 1887 lib.	— —	— 1874.	105 —
Anv. libéré 1887.	104 25	— 1879.	103 50

BOURSE DE LILLE

EMPRUNTS (Villes et départements)

Lille 1868 (obl. 500 fr.), 510. — — Lille 1877 (obl. 500), 503. — Lille 1884, obl. 400, 402.

CHARBONNAGES (Actions)

Aniche, le 1/12, n., 11000 — Anzin le 1/100 de denier. n., 4475 — Bully-Grenay, le 1/6 sixième, p., 3085 — Carvin, à 500 t. p., 1261.25 — Ferfay, à 750 fr. t. p., 425 — Ostricourt, à 500 t. p., n. 560.

Une condamnation bien méritée. — L'Académie de médecine, consultée par le Gouvernement sur la grave question de l'allaitement, a déclaré que tous les biberons à tube ne sont que des instruments d'infanticide perfectionnés. — Le ministre de l'intérieur a pris aussitôt un arrêté pour interdire ces biberons meurtriers dans tous les services qui relèvent de l'Assistance publique. Les nourrices qui, par paresse donne le biberon à tube aux bébés qui leur sont confiés sont des criminelles. Elles mériteraient la Cour d'assises. — Le seul biberon qui puisse s'employer sans danger, comme l'a fait voir à l'Académie de médecine l'illustre professeur Budin, c'est « Le Parfait Nourricier » Paris. 6, cité Trévise.

HYGIÈNE DE LA BOUCHE
Rien n'égale l'efficacité du COALTAR SAPONINÉ Le Beuf pour purifier la bouche, raffermir les dents déchaussées et détruire les animalcules qui s'y développent souvent; il constitue le *dentifrice* le plus sain, le plus hygiénique et le plus économique. Cette dernière condition n'est pas sans importance pour un produit d'un usage journalier.
Prix du flacon : 2 fr. Dans toutes Pharmacies.
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS.

A LA MAISON DE CONFIANCE
Horlogerie A. BARTHET, à BESANÇON (Doubs)
REMONTOIRS — REMONTOIRS
OR TRIPLE — acier . . . . . . 20.
INDÉCHIRABLES — Tout argent . . . . 15 f.
GARANTIS — Hommes & Dames
Hommes & Dames — GARANTIS
25 francs
MONTRES depuis 5 fr., CHAINES, RÉVEILS, BIJOUX
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE SUR DEMANDE

DIABÈTE
DIABÈTE
guéri par l'emploi du
QUINA anti-diabétique ROCHER
Flacon 3 f. 50, expédition franco de 2 flacons contre 8 f. mandat ou bon de poste. Dépôt : Rocher, ph. (ci-dev. 1, r. Perrée), act. 112, r. Turenne, Paris et pharm. Envoi gratis et franco d'une Etude intéressante indiquant les Variétés, Causes, Symptômes et tristes conséquences du DIABÈTE, que toute personne soucieuse de sa santé doit lire avec la plus grande attention.

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME de Roubaix-Tourcoing

DU 4 MAI

Cote officielle de 4 heures 1/2
Peignés de la Plata et de l'Uruguay

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	TYPE 1 Cote jour	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	TYPE 2 Cote jour	TYPE 3 F Cote préc.	TYPE 3 F Cote jour
Janvier ...	5 05	..	..	..	..	..
Fév	..	..	..	..	..	..
Mars	..	..	..	..	..	..
Mars nouv	..	..	..	..	..	..
Avril	..	..	..	..	..	..
Mai	4 925	4 925	..	..	..	..
Juin	4 95	4 925	..	..	..	..
Juillet	4 975	..	..	..	..	..
Août	4 975	4 975	..	..	..	..
Septembre.	5 00	5 00	..	..	..	..
Octobre ...	5 025	5 0 5	..	..	..	..
Novembre.	5 05	..	..	..	..	..
Décembre.	5 05	..	..	..	..	..

Peignés d'Australie
Type A. B

Janvier	.. ..	— —	Juillet ...	5 25	5 15
Février	.. ..	— —	Août	5 25	5 20
Mars..	.. ..	— —	Septembr.	5 35	5 25
Avril..	.. ..	— —	Octobre..	..	..
Mai	5 125	— —	Novembr.	..	..
Juin	5 20	5 10	Décembr.	..	..

DÉTAIL DES VENTES
Ventes du jour
Type unique

Mai	5.000	à 4.925
Juin	10.000	à 4.925
Août.	15.000	à 4.975
Septembre	45.000	à 5.00
Octobre	15.000	à 5.025

Australie

Juin	5.000	à 5.10

Après bourse

Sept.	5.000	à 5.00
Octobre	15.000	à 5.025

Total : 5,000 kilos.
Tendance soutenue.

Anvers, 4 mai.

Peignées françaises de la Plata

En disponible, il a été traité 192 balles de la Plata en suin et 0 balles Australie.

Contrat A

Juin, 0,00 0/0 ; juillet, 0,00 0/0

Peignées allemandes de la Plata

Janvier 492 .f.; février 495 .f.; mars 497 .f.; avril 500 .f.; mai 470 .f.; juin 475 .f.; Juillet 477 .f.; août 480 .f.; septembre 482 .f.; octobre, 485 .f.; novembre 487 .f.; décembre 490 .f..

Ventes 30,000 kilos.

Marché soutenu.

Imp. du journal l'Avenir de Roubaix-Tourcoing
Le gérant : E. DUGARDIN.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 28

FIL-DE-FER

PREMIÈRE PARTIE

Fil-de-Fer hâta le pas; mais, à ce moment, un détail le frappa.

Toutes les fenêtres de la maison étaient *fermées; de plus, un coup d'œil jeté par la* grille lui fit voir que le jardinet qui précédait l'habitation n'était pas entretenu. Des feuilles sèches détrempées par les pluies d'hiver s'étaient amoncelées au pied des arbres, et jonchaient les allées. L'herbe croissait inégale et inculte dans les pelouses, et les massifs n'avaient point de fleurs.

Dans le voisinage des autres villas claires, coquettes, et toutes parées, cet abandon avait quelque chose de désolé. Fil-de-Fer en fut impressionné terriblement.

— Bon sang! je parie qu'ils ne sont pas là.

Il plongea les yeux dans l'intérieur du jardin, vit avec plus d'attention encore, rien ne semblait bouger ainsi vu de près, les vitres avaient l'air poudreux, les rideaux étaient jaunis.

Il posa sa main sur le bouton de cuivre de la sonnette et tira.

Dans le silence de l'habitation, le timbre prit des proportions plus sonores.

Personne ne vint.

Fil-de-Fer sonna une seconde fois plus fort, puis une troisième, s'acharnant au bouton de cuivre d'un geste fébrile.

— Allons, c'est bon, fit-il d'un air dépité. J'ai manqué mon coup; mais alors, si les Corentin ne sont pas ici, où diable peuvent-ils être? Oh! tout cela n'est pas clair. Je ne sais pas, mais les manières de ces particuliers là commencent à m'agacer. En attendant, j'ai perdu ma matinée.

Comme il jetait un dernier coup d'œil avant de se retirer, suivi de Zanzibar, que sa déconvenue avait affecté par sympathie, il se sentit interpeller par une grosse voix rude.

En se retournant, il aperçut un grand gaillard, en veston du matin, qui planté sur la route, les regardait avec curiosité.

— Ah! ça, vous voulez donc ameuter le pays à faire un vacarme pareil, reprit l'inconnu.

Fil-de-Fer fronça d'abord les sourcils, il n'aimait point la plaisanterie dans certaines occasions, mais le bonhomme avait un sourire si plein de franche naïveté qu'il se sentit désarmé.

— Vous savez donc quelque chose, fit-il?

— C'est-à-dire que je suis voisin, j'habite là-bas... tenez, cette petite maison rose que vous voyez d'ici dans les arbres.

— Alors vous connaissez les Corentin.

— Si je les connais, je crois bien! Seulement voilà, ils étaient avant dans le pays où ils sont restés très longtemps; puis au commencement de l'automne dernier, ils sont brusquement partis.

— Au commencement de l'automne, dites-vous?

— Oui, et depuis, je n'ai eu aucune nouvelle.

— C'est bizarre...

— Et vous, vous veniez pour quelque chose d'important?

— Mon Dieu oui, assez... c'est-à-dire j'avais à leur causer de certaines affaires qui les intéressent, et vous me voyez absolument surpris de ne pas les trouver là.

— Quand je vous dis que je n'ai aucune nouvelle, ce n'est pas tout à fait exact. Je les ai rencontré l'autre jour.

— Pas possible, où cela?

— A Passy.

— Qu'est-ce qu'ils font là?

— Je suis comme vous, je n'en sais rien. Ils m'ont raconté une histoire d'héritage, un oncle à madame qui est mort dans le Nord... Je n'ai pas très bien compris... j'étais pressé. Ils avaient l'air très cossus, ils revenaient du Bois de Boulogne.

— Dites-moi donc, est-ce que le père Co*rentin n'a pas fait couper sa barbe?*

— Parfaitement. Ça ne lui va même pas du tout, et au premier abord, je ne le reconnaissais pas.

— C'est bien lui, alors... j'en étais sûr!

Et Fil-de-Fer tapa violemment sur sa cuisse.

— *Quoi, qu'est-ce qu'il y a*, fit le voisin.

— Rien, une rencontre que j'ai faite, moi aussi... Le bonhomme a fait semblant de ne pas me reconnaître et m'a filé entre les doigts.

— Le fait est que je lui ai trouvé l'air sournois, à papa Coco, comme je l'appelais.

— Sans doute parce que j'étais en saltimbanque... ça esbrouffait monsieur le proprio.

— Ah! vous êtes artiste saltimbanque!

— Momentanément, par rapport à toute une histoire de malheur, qui serait d'ailleurs trop longue à raconter. Mais avant, j'ai été soldat, sergent de chasseur et moniteur à l'école de Joinville.

M. Masseron — car nos lecteurs ont déjà reconnu dans le personnage que nous venons d'introduire le voisin qui avait si brusquement interpellé les Corentin au Ranelagh — avait fait lui-même deux congés en qualité d'ancien militaire, tout ce qui avait porté l'uniforme lui était sympathique.

— Tout cela est bien curieux, dit-il à Fil-de-Fer; *si nous allions en causer* autour d'une bouteille de vin. J'ai été militaire aussi, ça fait toujours plaisir de parler du métier.

— J'accepte, répondit Fil-de-Fer, que la figure du bonhomme avait séduit.

Tous trois s'en allèrent en devisant vers un marchand de vins établi près de la berge et s'attablèrent sous une tonnelle.

Alors Fil-de-Fer raconta, en abrégeant les détails, tout ce que savent nos lecteurs, le rapt de l'enfant, le serment qu'il s'était fait à lui-même de le retrouver et son engagement parmi les saltimbanques; puis il parla de Mme de Serlay et de l'étonnement que lui causait son silence.

— C'est vrai, au fait, s'écria à ce moment M. Masseron, qu'est-elle donc devenue cette petite jeune femme? Elle était jolie comme un ange, et si aimable avec le monde. Deux ou trois fois j'ai diné avec elle chez les Corentin; elle était charmante... Et puis on voyait qu'elle avait dû beaucoup souffrir. Mme Corentin avait raconté son histoire tout au long à ma femme; c'était très triste; moi, je ne me rappelle plus très bien.

— Elle était maladive, n'est-ce pas?

— Oh! oui, la pauvre petite... souvent je me disais en la voyant assise dans le jardin, si pâle; pour sûr voilà une jeunesse qui ne passera pas tous les hivers. Mais elle n'est pas encore morte, j'espère.

— Je le crois; en tous les cas, pourquoi ne donne-t-elle pas de ses nouvelles?

— C'est vrai pourtant. Et vous n'avez plus entendu parler d'elle?

— Plus un mot. Mes parents attendaient toujours une lettre. Il n'est rien venu; et les Corentin, quand je les ai interrogés à ce sujet, ne m'ont fait que des réponses vagues.

— Tout cela est bien drôle... Mon Dieu! je me rappelle encore comme si j'y étais, la dernière fois que j'ai vu cette petite dame, c'était en juillet dernier... il y aura, ma foi, un an dans deux mois... je pourrai même vous dire la date.

— Pas possible? vous pouvez vous en souvenir ainsi?

— Parfaitement, c'était un mercredi, le 23 juillet.

» Oh! c'est bien simple. Nous devions aller au mariage d'une de nos nièces, Mlle Hemry, le jeudi, 24 juillet. Ma femme avait demandé à Mme Corentin, et surtout à Mme de Serlay, qui était la complaisance même, de venir la veille jeter un coup d'œil sur sa toilette, pour lui donner leur goût. C'est comme cela que je l'ai vu... elle est restée chez nous presque toute l'après-midi.

— Le 23 juillet, vous dites? reprit Fil-de-Fer, qu'une pensée soudaine venait de traverser. C'est curieux, moi je suis allé chez les Corentin, le surlendemain matin... le vendredi 25 juillet, et Mme de Serlay n'était plus là, c'est donc entre ces deux jours là qu'elle est partie. Et elle n'avait pas parlé de voyage du tout chez vous?

— Il n'en avait pas été question un seul instant.

— C'est étrange... dit Fil-de-Fer, et les deux interlocuteurs se regardèrent; la même idée, encore obscure, leur était venue. Mais son caractère même ne permettait pas qu'elle fut formulée.

Fil-de-Fer et Masseron ne se connaissaient pas encore assez pour s'aventurer sur un terrain aussi scabreux. Ils sentaient tous deux qu'ils s'étaient naturellement compris; dès lors ils n'avaient plus rien à se dire, ils éprouvaient le besoin d'une diversion.

Fil-de-Fer se leva, tapa sur l'épaule de Zanzibar, qui écoutait tout cela sans trop comprendre.

— Allons, mon vieux Zanzi, il est temps de rentrer... On nous attend là-bas!

Puis il serra cordialement la main de M. Masseron.

Celui-ci répondit à son tour par une étreinte énergique, et, retenant un moment les doigts du soldat :

— Vous savez, je vous ai montré la maison; si vous aviez par hasard besoin de moi... mon Dieu, on n'a jamais pu savoir... eh bien, je serai enchanté de vous rendre service.

Fil-de-Fer le remercia d'un coup d'œil significatif et on se sépara.

M. Masseron reprit sa petite promenade hygiénique, pendant que les deux camarades s'en revenaient le long de la Marne.

Fil-de-Fer était resté tout soucieux. Zanzibar avait essayé de le dérider avec ses plus irrésistibles grimaces, mais il n'y était pas parvenu. Tout ce qu'il venait d'entendre confirmait les soupçons qui plus d'une fois déjà avaient assiégé son esprit.

Pourtant la chose paraissait si monstrueuse qu'il hésitait à aller jusqu'à la conclusion logique de ces réflexions. Mais il avait beau chasser l'idée terrible; elle s'éloignait un moment, pour revenir s'implanter avec plus de force dans son esprit.

Il était aussi plongé dans les plus sombres réflexions, quand une exclamation subite de Zanzibar le fit arrêter net. Il leva la tête, impatienté.

— Quoi, qu'est-ce que tu as encore... Tu m'ennuies avec tes bêtises, grande bête.

Il n'acheva pas, ou plutôt sa phrase s'étrangla dans un cri pareil à celui que le nègre avait jeté.

Devant eux, le canot qu'ils avaient rencontré tout à l'heure, venait de chavirer dans la Marne, entraînant avec lui la ravissante jeune fille et son frère.

(*A suivre*) Henri GERMAIN.